



Malemort du Comtat : D'importants travaux de renouvellement des réseaux sur l'avenue du Docteur Tondut et le Boulevard Félix Gras

Le Syndicat Rhône Ventoux, qui assure la compétence eau potable et assainissement collectif, procède depuis le mois de mars à d'importants travaux sur les réseaux de la commune. Ils sont réalisés par l'entreprise Gasnault BTP, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études Prima Groupe.

La 1^{ère} phase des travaux, située sur l'avenue du docteur Tondut, se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mai.

La 2^{ème} phase, d'une durée de 5 mois, commencera à l'automne et concernera le boulevard Felix Gras. Ces travaux, compte tenu de leur complexité, et de la profondeur des réseaux à poser, seront réalisés en route barrée. Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier et un plan de déviation sera prévu pour les véhicules motorisés.

En quoi ces travaux sont-ils nécessaires ?

Eau potable

Ces interventions, absolument nécessaires pour le bon fonctionnement des réseaux d'eau potable, permettront de sécuriser l'alimentation des usagers, de limiter les fuites et donc de préserver la ressource. En parallèle, une remise en conformité des branchements sera réalisée avec notamment la mise en accessibilité des compteurs et la suppression de branchements en plomb.

Assainissement collectif

Pour le réseau d'assainissement collectif, ces travaux identifiés comme prioritaires dans le schéma directeur d'assainissement, permettront de rétablir l'étanchéité du collecteur et d'éviter ainsi le risque de départ d'eaux usées vers le milieu naturel ou l'intrusion d'eaux claires parasites¹.

¹: Les eaux claires parasites sont des eaux issues des pluies ou des nappes phréatiques, qui se retrouvent dans les réseaux d'eaux usées, alors qu'ils ne sont pas conçus pour les recevoir.

Travaux d'eaux pluviales

Afin de mutualiser les procédures et de réaliser des économies d'échelle, la commune s'est associée aux travaux du Syndicat, dans le cadre d'un groupement de commandes, pour réhabiliter le réseau d'eaux pluviales situé sous les trottoirs de l'avenue Felix Gras.

En effet, ce réseau ne parvient plus à permettre une bonne évacuation des eaux lors des épisodes pluvieux. De plus, il est situé sous les trottoirs de part et d'autre de la chaussée et se trouve fortement fragilisé par les nombreux branchements d'eau potable et d'assainissement existants.

Actuellement, le réseau d'eaux pluviales de l'avenue Felix Gras s'écoule vers le chemin de Sur le Puy qui est relativement étroit et difficile d'accès. Le nouveau projet prévoit de recalibrer le réseau et de rediriger une partie des eaux pluviales vers l'avenue du Docteur Tondut.

Un chantier global à plus de 1.5 millions d'euros

Les dépenses estimées pour la réalisation de ce chantier s'élèvent à près d'1.4 millions d'euros pour le Syndicat Rhône Ventoux (eau potable et assainissement collectif) et environ 155 000 € pour la commune (eaux pluviales).

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 380 605 € pour l'eau potable et l'assainissement collectif.

L'Agence de l'Eau, qu'es aquò ?

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2019-2024".

L'Agence de l'Eau accompagne en particulier les opérations visant à économiser l'eau (réduction des fuites des réseaux d'eau potable, changement de pratique agricoles, réutilisation des eaux usées traitées...). Dans le contexte de changement climatique, l'eau se raréfie : 40% du bassin Rhône-Méditerranée est déjà déficitaire en eau et d'ici 2050, les prévisions indiquent une diminution de 80% de débits en été pour certains cours d'eau et une moindre alimentation des nappes souterraines.

